AUTOUR D'ANNECY

FIER ET USSES

Deux associations s'unissent pour entretenir les sentiers du territoire

Via une convention bipartite, l'entretien et le balisage des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées seront à la charge d'associations.

n 2017-2018, la Communauté de communes Fier et Usses a élaboré son schéma directeur de la randonnée. Il consiste à planifier un réseau de sentiers sur tout le territoire de la CCFU.

À l'issue de ce schéma, pour une durée de 5 ans, la CCFU totalisera plus de 130 km de sentiers (pédestre et VTT) balisés sur son territoire. Le service sentier de la communauté de communes, par son responsable Kenny Cerou, coordonne les démarches administratives entre le département, la CCFU et les communes en assurant un suivi rigoureux de l'état des sentiers.

L'ancienne section randonnée du club pour Tous qui est devenue La Randallaz, présidée par Gérad Cadoux, et l'association Chemins Faisant dirigée par Jean Excoffier, assureront via une convention bipartite l'entretien et le balisage des sentiers inscrits au Plan départemental des itinéraires de promenades et de randonnées (PDIPR) sur le territoire de la CCFU.

Chaque association dispose de baliseurs reconnus par la fédération française de ran-



Pierre Bannes, 2° à droite, est entouré des principaux acteurs qui vont assurer le balisage et l'entretien des sentiers sur le territoire de la CCFU. Photo Le DL/C.L

donnée pédestre. Pour cette année 2019, le balisage sur la Mandallaz et la montagne d'Age vont être repris.

Le sentier des Croix à Salle-

nôves sera également balisé. C'est dans les locaux de la CCFU du Domaine du Tornet que cette rencontre s'est conclue par la signature des conventions de gestion du balisage et de l'entretien des sentiers de rando de la CCFU.

Christian LACÔTE